

Notice d'utilisation

GEPE

Grille d'Évaluation de la Pertinence Écologique Compensation à la demande

*Outil d'appui aux services de l'Etat et aux aménageurs permettant de clarifier les
exigences écologiques attendues dans les mesures compensatoires.*



SOMMAIRE

INTRODUCTION 2

1. MODALITÉS DE RÉPONSES 3

1.1 ORGANISATION EN 2 PARTIES 3

1.2 MENUS DÉROULANTS 3

1.3 TABLEAUX 3

1.4 CASES À COCHER 3

2. AVIS 4

2.1 LES AVIS 4

2.2 AVIS AUTOMATISÉS 4

2.3 AVIS NON-AUTOMATISÉS 4

3. BIEN REMPLIR LA GEPE 5

3.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES 5

3.2 COMPLÉMENTS AUX QUESTIONS POSÉES 5

4. FONCTIONNEMENT DE LA GEPE 6

4.1 AFFICHAGE AUTOMATIQUE 6

4.3 REMISE À ZÉRO DE L'OUTIL 7

5. FEUILLES SUPPLÉMENTAIRES 7

5.1 FEUILLE LISEZ-MOI 7

5.2 FEUILLE BILAN_AVIS 7

5.3 FEUILLE RESSOURCES 8

5.4 FEUILLE GLOSSAIRE 8

INTRODUCTION

CONTEXTE

Les mesures de compensation à la demande, visent à produire sur un site des gains écologiques en utilisant des techniques de restauration écologique visant **des espèces et/ou des habitats**. Un projet de compensation est donc **un projet de restauration écologique** qui doit être évalué « sur le papier » lors de la procédure d'instruction par les services instructeurs de l'Etat.

Or un projet de restauration écologique peut avoir des résultats variables même lorsqu'il a été bien conçu. **Il existe cependant des facteurs aggravant le risque d'échec, identifiables dès l'étape de conception du projet**. En outre, si la notion de « succès » est très discutée en écologie de la restauration, **sur le plan réglementaire** il est nécessaire d'avoir des **critères de succès prédéfinis, mesurables et partagés**.

Dans ce contexte, l'équipe **LESSEM d'INRAE** a développé une **Grille d'Évaluation de la Pertinence Écologique** des projets de compensation à la demande (**GEPE CALD**). Il s'agit d'un outil adapté de la GEPE SNCRR, qui est un outil d'appui aux politiques publiques permettant de cadrer les exigences écologiques des services instructeurs concernant les projets de compensation. La grille s'appuie sur des travaux de synthèse et des retours d'expérience en écologie scientifique. Il s'agit d'un outil complémentaire au *Guide d'aide à la définition des mesures ERC* (CEREMA, 2018).

POUR QUI?

La GEPE est destinée :

- 1) aux **aménageurs** pour leur permettre d'évaluer par eux-mêmes la pertinence écologique des mesures compensatoires proposées, et ce à toutes les étapes de l'élaboration du projet
- 2) aux **services instructeurs de l'État**, comme trame d'évaluation des volets compensation des évaluations environnementales

CONTENU

La GEPE est divisée en **34 questions** permettant de s'assurer que les **principaux facteurs d'échec** connus des projets de restauration écologique ont été **traités lors de la conception du projet** de mesures compensatoires et que les porteurs de projets seront bien **en mesure de démontrer le succès** de leur projet. Une modalité de réponse est associée à chaque question, cette modalité conduit à rendre un avis pour la question considérée. Cet avis peut être Favorable, Vigilance, Danger ou Rédhibitoire. Afin de justifier la modalité de réponse retenue, **des indicateurs, des ressources, des définitions ou encore une description des attentes** est fournie pour chaque question. **Il est normal qu'un dossier comporte un certain nombre de points de vigilance**.

Le tableur comprend 6 feuilles : INTRODUCTION, LISEZ-MOI, EVALUATION, BILAN_AVIS, RESSOURCES et GLOSSAIRE.

La feuille **INTRODUCTION** explique le fonctionnement général de la grille. La feuille **LISEZ-MOI** est un extrait de la notice de la GEPE et accompagne le remplissage de la grille. La feuille **EVALUATION** est la feuille à remplir lors de l'évaluation d'un dossier en répondant à 34 questions. La feuille **BILAN_AVIS** offre un aperçu global des avis rendus à l'issue du questionnaire. La feuille **RESSOURCES** apporte une liste non exhaustive de documents/guides/méthodes mobilisables. Enfin, la feuille **GLOSSAIRE** regroupe les définitions des principaux termes utilisés dans la GEPE.

Pour toute question, remarque ou accompagnement à l'utilisation de la GEPE, n'hésitez pas à contacter Stéphanie GAUCHERAND (stephanie.gaucherand@inrae.fr) ou Caroline JAUGEY (caroline.jaugey@inrae.fr) qui sont en charge du projet.

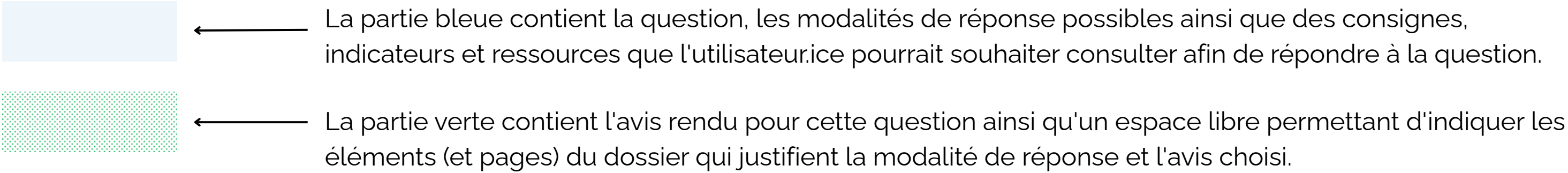
(1) CGDD (2023). *Guide pour l'élaboration d'un site naturel de compensation* Ministères Aménagement du Territoire Transition Écologique.

<https://www.ecologie.gouv.fr/>

1 MODALITÉS DE RÉPONSES

1.1 ORGANISATION EN 2 PARTIES

La GEPE est divisée en 2 parties séparées par une ligne noire.

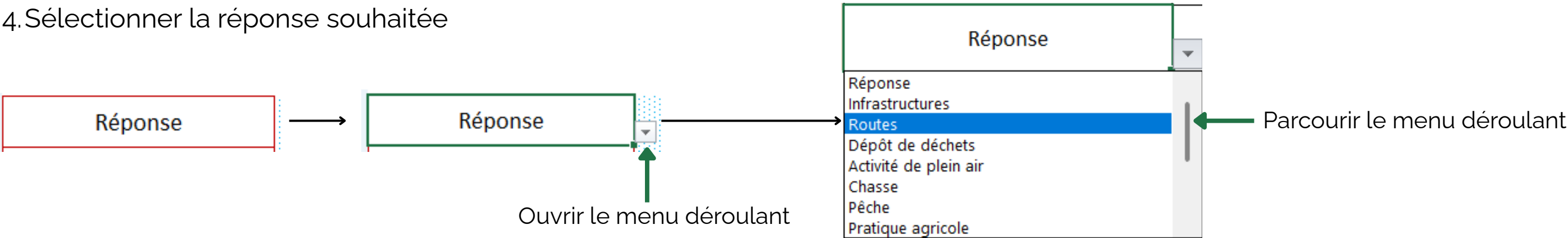


Si la grille a déjà été remplie, l'utilisateur.ice suivant.e pourra répondre à l'argumentaire du premier dans l'espace libre pour justifier le choix éventuel d'un avis différent.

1.2 MENUS DÉROULANTS

Les menus déroulants sont identifiés par un **encadré rouge autour de la cellule**.

- 1.Sélectionner la cellule
- 2.Ouvrir le menu déroulant en cliquant sur l'icône "flèche" en bas à droite de la cellule
- 3.Parcourir le menu déroulant à l'aide de la barre de défilement
- 4.Sélectionner la réponse souhaitée



⚠ Lors de l'ouverture du menu déroulant, l'ensemble des réponses n'est pas toujours visible. *Il est nécessaire de faire défiler les réponses à l'aide de la barre de défilement* comme expliqué précédemment.

1.3 TABLEAUX

Certains tableaux contiennent des cellules avec des menus déroulants. Dans ce cas, les cellules sont encadrées en rouge. (Voir 1.2)

Dans d'autres cas, les tableaux sont à remplir librement. Dans ce cas, les cellules sont encadrées en noir.

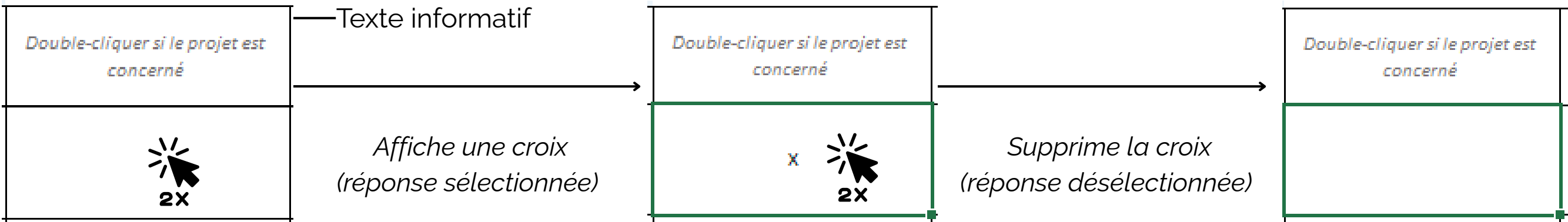
Dans l'exemple ci-dessous, le tableau est à réponse libre, excepté pour la dernière ligne qui est une cellule automatisée (identifiée par un fond gris).

Espèces		← Cellule à réponse libre
Cortèges		
Fonctions		
Habitats		
Total	0	← Cellule automatisée

1.4 CASES À COCHER

Les cases à cocher sont précisées par un **texte informatif**.

- 1.Double-cliquer dans la cellule pour afficher une croix.
- 2.Double-cliquer sur la croix pour annuler une réponse. La croix disparaît automatiquement.



⚠ Lors de l'ouverture du tableur, si le message suivant s'affiche, cela signifie que l'option "double-clic" n'est pas fonctionnelle : **"RISQUE DE SÉCURITE: Microsoft a bloqué l'exécution des macros car la source de ce fichier n'est pas appropriée"**. Dans ce cas, l'utilisateur.ice devra ajouter manuellement un X dans la cellule pour sélectionner une réponse et la supprimer manuellement pour l'annuler.

2. AVIS

2.1 LES AVIS

Sur la base des éléments apportés par le dossier et selon la modalité de réponse choisie, un avis est donné pour chaque question. 4 avis sont possibles :

Favorable	Un avis « Favorable » est donné lorsque la réponse est suffisante pour garantir la pertinence écologique du projet sur le critère considéré. Cet avis n'appelle aucune modification ou complément de la part du porteur de projet.
Vigilance	Un avis « Vigilance » est donné lorsque la réponse présente un risque significatif. Cet avis appelle une attention particulière de la part du porteur de projet et du services instructeur soit au moment du dépôt du dossier (demande de garanties supplémentaires) soit lors de la mise en œuvre du projet. Il est normal qu'un projet comporte des points de vigilance. Ces points pourront faire l'objet d'échanges approfondis entre services instructeurs et opérateur pour s'assurer de la réussite du projet de compensation.
Danger	Un avis « Danger » est donné lorsque la réponse présente un risque majeur. Cet avis appelle à une révision profonde du dossier sur le point soulevé.
Rédhibitoire	Un avis « Rédhibitoire » est donné lorsque le dossier présente un risque majeur sur un ou plusieurs points cruciaux (seules 7 questions peuvent entrainer un avis rédhibitoire). Cet avis suggère un refus d'agrément et la nécessité d'une révision complète du dossier.

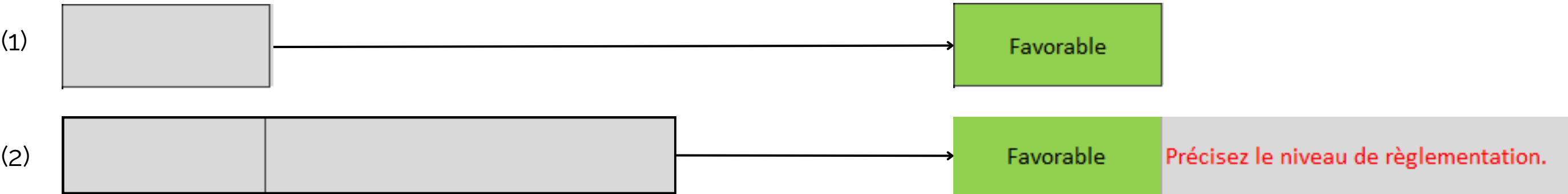
2.2 AVIS AUTOMATISÉS

Les avis automatisés apparaissent dans les cases à **fond gris**. Il s'agit de cases dans lesquelles un avis s'affiche automatiquement en fonction des réponses sélectionnées dans les menus déroulants. Le lien entre la réponse et l'avis est basé sur les retours d'expériences d'autres projets de compensation.

Ils représentent une opportunité pour les utilisateur.ice de réaliser l'évaluation du dossier de façon plus simple et plus rapide.

Ils sont présents pour accompagner les utilisateur.ices et les orienter mais peuvent être complétés par un avis manuel de leur part.

Les avis automatisés peuvent se présenter sous la forme d'une cellule isolée (1) ou accompagnée d'un avis supplémentaire (2).

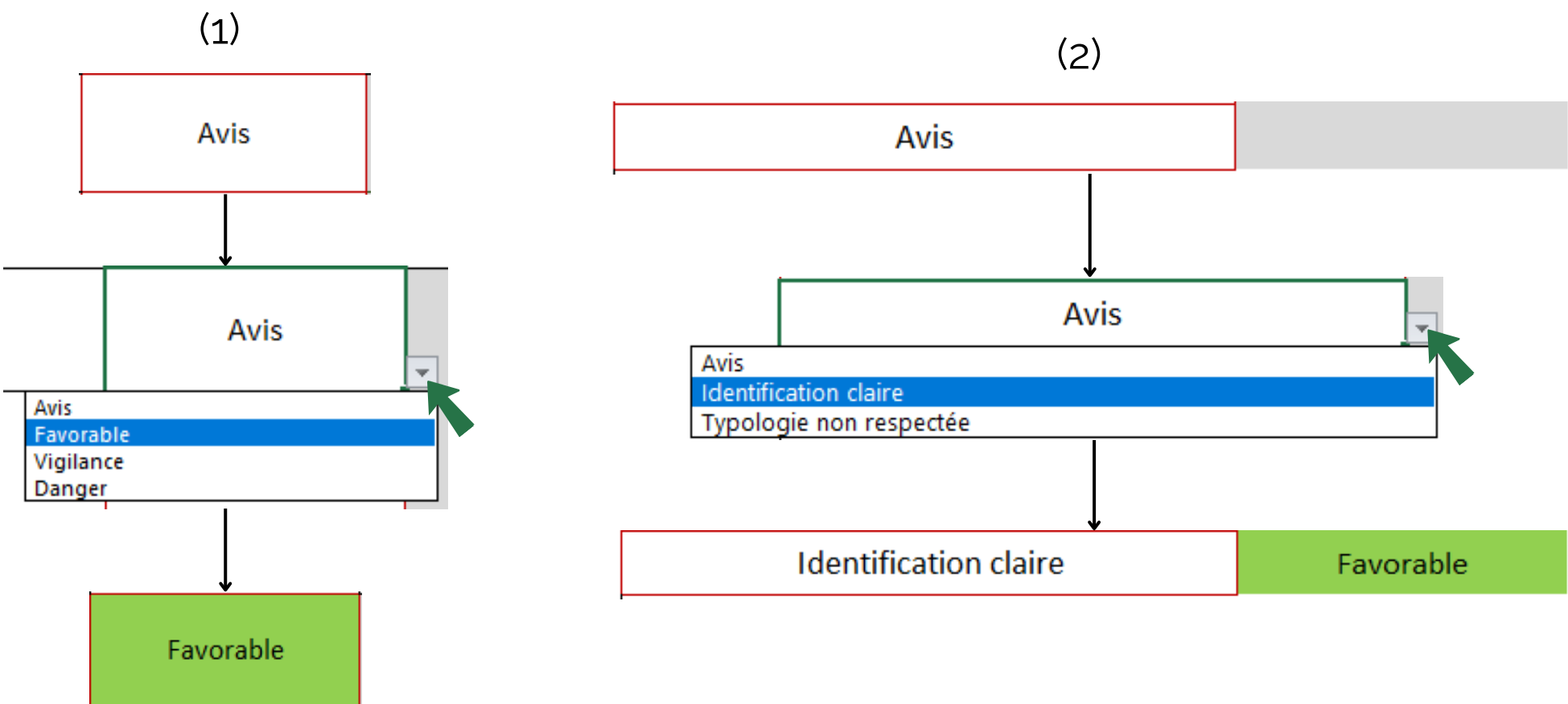


2.3 AVIS NON-AUTOMATISÉS

Les avis non-automatisés sont choisis manuellement dans les **cellules encadrées en rouge contenant le mot "Avis"**.

Ils se présentent sous la forme d'une liste déroulante (pour l'utilisation, voir 1.2.) pouvant contenir :

- Soit un des 4 avis possibles : Favorable, Vigilance, Danger et Rédhibitoire (1)
- Soit une précision se traduisant par un avis automatisé (2)



3. BIEN REMPLIR LA GEPE

3.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le tableau intitulé “Acteurs impliqués” permet de regrouper les informations relatives aux différentes personnes en charge de remplir la GEPE.

1.1 Acteurs impliqués	
Opérateur de SNCRR	Nom de l'aménageur
Bureau d'étude	Nom du bureau d'étude mandaté
Service instructeur (DREAL, DTT...)	Nom du service instructeur
Documents associés (version du dossier de demande d'agrément, études naturalistes...)	Ensemble des documents utilisés pour remplir la GEPE

Le tableau intitulé “Évaluation du dossier” permet un suivi et une traçabilité des différentes étapes qui précèdent l'évaluation finale du dossier.

1.2 Utilisation de la GEPE			
Date d'utilisation	Fonction de l'utilisateur.ice (service instructeur, bureau d'étude, etc.)	Nom de l'utilisateur.ice	Contact de l'utilisateur.ice
Date à laquelle la GEPE a été remplie	Fonction de la personne ayant rempli la GEPE	Nom et prénom de la personne ayant rempli la GEPE	Contacts mail et téléphonique

3.2 COMPLÉMENTS AUX QUESTIONS POSÉES

Chaque question est complétée par des éléments fournis pour faciliter la construction de l'argumentaire justifiant l'avis rendu :

- Une définition des notions abordées
- Une consigne
- Une description approfondie des attentes
- Des informations supplémentaires en lien avec la thématique abordée
- Une explication des modalités de danger attribuées
- Une liste non-exhaustive d'indicateurs permettant de choisir une modalité de réponse
- Une liste d'exemples et/ou de ressources

10. Les espèces/habitats ciblés sont-ils représentés au sein du périmètre élargi* ?	Numéro et intitulé de la question
La notion de périmètre élargi dépend des espèces et habitats ciblés. (Par exemple, pour une zone humide, il s'agit du bassin versant de la zone humide, pour une espèce elle est basée sur sa capacité de dispersion)	Définition de la notion abordée
Indicateurs Aire de répartition des espèces cibles Présence, abondance, tendance stable des espèces et de leurs habitats dans le périmètre élargi Cartographies	Indicateurs jugeant de la pertinence écologique
Ressources Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), bases de données d'occupation du sol (EUNIS), Atlas des paysages, Trames Vertes et Bleues, listes d'espèces déterminantes des SRADDET, Natura 2000 et ZNIEFF, bases données de l'INPN, etc .	Liste non-exhaustive de ressources à mobiliser

4. FONCTIONNEMENT DE LA GEPE

4.1 AFFICHAGE AUTOMATIQUE

 Le nombre maximal de cible prévu par l'outil est de 8.

Si le projet de restauration contient plus de 8 cibles, l'évaluation devra se faire sur plusieurs fichiers.

Certaines questions ou tableaux apparaissent en fonction de la réponse apportée aux questions précédentes.

C'est le cas des questions :

- 13 (en fonction de la réponse donnée à la question 4)
- 6,7,8, 18, 25 et 31 (en fonction du nombre de cibles indiqué à la question 5)
- 23 (en fonction des objectifs à long terme indiqués à la question 22)
- 30 (en fonction des habitats indiqués à la question 24)

Exemple :

Question 22 : Quel est l'objectif à long terme ? Question 23 : Apparition du tableau des objectifs opérationnels correspondants à l'objectif opérationnel sélectionné

22. Quels sont les types d'objectifs à long terme du projet ?

Consigne

Les objectifs à long terme* doivent correspondre à l'un des "Type des mesures de compensation" du Guide d'aide à la définition des mesures ERC (2018) présentés dans le tableau VII p.44-45.

[Lien vers le Guide d'aide à la définition des mesures ERC \(2018\)](#)

Type d'objectif à long terme

C1 Création/Renaturation de milieux

C2.1 Restauration/Réhabilitation de tous types de milieux

C2.2 Restauration/Réhabilitation spécifique aux cours d'eau

C3.1 Evolution des pratiques de gestion par abandon total des pratiques antérieures

C3.2 Evolution des pratiques de gestion par simple évolution des pratiques antérieures

D. Préservation/conservation d'un habitat, d'une espèce ou d'une fonction

Double-cliquer si le projet est concerné ou mettre un "X"

X



Description

23. Quels sont les objectifs opérationnels* choisis pour atteindre les objectifs à long terme du projet ?

Consigne

Pour chaque objectif à long terme, sélectionner au moins un objectif opérationnel.

Les objectifs opérationnels doivent correspondre à l'une des "Sous-catégorie de mesure de compensation" dans le Guide d'aide à la définition des mesures ERC (2018, Tableau VII p 44-45).

Attention: les aménagements ponctuels (gîtes et abris artificiels) ne peuvent être considérés à eux seuls comme étant des mesures de compensation. Ils doivent être complémentaires à une autre mesure de restauration/réhabilitation (C2.1).

Restauration/Réhabilitation de tous types de milieux (C2.1)

Objectifs opérationnels	Description
Réponse	
Réponse	
Réponse	
Réponse	
Réponse	
Réponse	

Ensuite, certains tableaux s'affichent en fonction de la réponse donnée.

C'est le cas des questions : 20, 21, 24, 28 et 32.

Exemple :

Question 32 : sélection de la réponse “Oui” à la question “Le site est-il soumis à des aléas naturels ?” Question 32 : apparition du tableau des exemples d'aléas naturels existants

32. Le site est-il soumis à des aléas naturels ? (incendies, érosion, etc.)

Réponse

Réponse

Oui

Non

Consigne

Dans les mesures, ajouter toute mesure légale (OLD, DFCI...).

Modalités de danger

Un avis favorable est donné s'il n'existe pas de menaces liées aux aléas naturels sur le sites.

Un avis vigilance est donné si les menaces sont prises en charge dans le plan de gestion du site.

Un avis danger est donné si les menaces liées aux aléas naturels ne sont pas détaillées ET/OU si la prise en charge est insuffisante ou inexistante.

Oui

Sélectionner les aléas correspondants et indiquer les mesures envisagées.

Aléas	Commentaires	Mesures envisagées
Incendie		
Erosion		
Avalanches		
Réponse		
Réponse		
Réponse		

4.2 REMISE À ZÉRO DE L'OUTIL

Le bouton **REMISE À ZÉRO** présent en haut à droite de la partie 1. "Informations générales" de la grille, permet une remise à zéro de l'outil. Les réponses indiquées dans chacune des cellules sont supprimées et les menus déroulants sont réinitialisés.

Remarque : Indiquer en commentaires la version du dossier ainsi que les numéros de pages correspondant à chacune des questions

1.1 Acteurs impliqués

Opérateur de compensation	
Personne d'étude	
Service instructeur (DREAL, DDT...)	
Numéro de dossier (service de dossier de dossier d'expertise, dossier administratif...)	

1.2 Utilisation de la GEPE

Date d'habilitation	Fonction de l'habilitation (service instructeur, service d'étude, etc.)	Nom de l'habilitation	Contenu de l'habilitation

LEGENDE

Réponse à remplir manuellement

Réponse pour forme de liste déroulante

Zone de texte pour l'opérateur de compensation

Zone de texte pour le service instructeur

Cellule automatisée : ne pas modifier

CALD* Renvoie à la feuille GLOSSAIF

Après avoir cliqué sur le bouton de remise à zéro, un message de validation s'affiche indiquant : "Toutes les zones ont été nettoyées avec succès". Ce message signifie que la remise à zéro a fonctionné et que la grille est réinitialisée et prête à être remplie à nouveau.

CLEAN ALL

Toutes les zones ont été nettoyées avec succès.

OK

5. FEUILLES SUPPLÉMENTAIRES

5.1 FEUILLE LISEZ-MOI

La feuille "LISEZ-MOI" est une feuille résumant les principales fonctionnalités de la grille. Elle complète la notice sans la remplacer et permet une compréhension rapide pour une utilisation optimale de l'outil.

5.2 FEUILLE BILAN_AVIS

La feuille BILAN_AVIS est une feuille totalement automatisée. Cette feuille présente un résumé des avis donnés pour chacune des réponses aux questions de la grille. Cela permet de visualiser en quelques secondes où se situent les points forts et les points faibles du dossier, les parties à modifier et/ou à compléter. Un système de renvoi a été mis en place entre les feuilles BILAN_AVIS et EVALUATION : en double-cliquant sur l'intitulé d'une question dans la feuille BILAN_AVIS, on accède directement à la question correspondante dans la feuille EVALUATION, ce qui permet de visualiser rapidement la réponse apportée à cette question. Lorsque le projet comporte plusieurs cibles, la réponse aux questions peut entraîner un avis contrasté selon les cibles. Dans la feuille bilan, c'est l'avis le plus défavorable qui sera affiché. Dans ce cas, la cellule est encadrée en noir. Ensuite, une zone de texte, nommée "Avis synthétique d'instruction", permet aux services instructeurs de rédiger leur propre conclusion quant au dossier évalué.

1. INFORMATIONS GENERALES	2. Superficie du site	4. Site morcellé ?	5. Identification des cibles	6. Connaissances associées aux cibles	7. Dynamique spontanée des cibles à l'état initial	8. Niveau d'enjeu des cibles	9. Connectivité écologique à l'état final	10. Représentation des cibles au sein du périmètre élargi	11. Pérennité des réservoirs de biodiversité du périmètre élargi	12. Connectivité écologique avec les réservoirs de biodiversité	13. Risque de barrière à la dispersion entre les unités (site morcellé uniquement)
	Favorable	Vigilance	Favorable	Favorable	Vigilance	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable	Vigilance

2. CARACTERISTIQUES DU SITE	14. Les usages du site	15. Respect du principe d'additionnalité administrative	16. Pérennité pendant l'agrément	17. Pérennité après l'agrément	18. Méthode d'évaluation de l'état initial	19. Gain écologique potentiel du site	20. Présence d'espèces à enjeu à l'état initial	21. Impact sur le périmètre élargi Avis général	21. Impact sur le périmètre élargi Mesures envisagées
	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable	Vigilance	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable

3. STRATEGIE DE GAIN ECOLOGIQUE	22. Objectifs à long terme Accord avec les principes réglementaires	22. Objectifs à long terme Description	23. Objectifs opérationnels Faisabilité	23. Objectifs opérationnels Délais	24. Caractéristiques du site	25. Méthode de suivi du gain écologique	26. Méthode de calcul du gain écologique	27. Site témoin	28. Introduction d'espèces ou d'individus	29. Plan de gestion	30. Niveau d'intervention nécessaire
	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable	Vigilance	Vigilance	Danger	Favorable	Favorable	Favorable	Vigilance

4. MENACES	31. Influence du changement climatique	32. Menaces Aléas naturels	33. Menaces Internes au site	34. Menaces Externes au site
	Favorable	Favorable	Vigilance	Vigilance

Intitulé de la question : double-cliquer pour accéder à la question correspondante

Cellule encadrée en noir : la modalité la plus défavorable apparaît

5.3 FEUILLE RESSOURCES

La feuille RESSOURCE contient une liste non exhaustive de **documents mobilisables pour remplir la grille**. Elle permet un accès rapide aux différentes ressources via des liens qui renvoient directement vers celles-ci. Cette feuille est amenée à être enrichie et peut être complétée par les utilisateurs.

Documentations	Liens
Annuaire des Conservatoires d'Espaces Naturels (CEN)	Annuaire CEN
Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)	ABC
Atlas des paysages	Atlas des paysages - carte interactive
Bases de données d'occupation du sol (EUNIS)	Occupation des sols en France (CLC)
Bases données de l'INPN	Données, référentiels et outils INPN
Catalogue de Méthodes et Protocoles du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN)	Guide technique de la base de données
Classification EUNIS	Code EUNIS

5.4 FEUILLE GLOSSAIRE

La feuille GLOSSAIRE présente une liste de **définitions des principaux termes utilisés dans la GEPE**.

Notion	Définition
Action écologique	Action/activité mise en œuvre pour obtenir un gain écologique (source : INRAE)
Additionnalité écologique	Une mesure de compensation est additionnelle lorsqu'elle génère un gain écologique qui n'aurait pas pu être atteint en son absence (source : <i>Approche standardisée du dimensionnement de la compensation écologique</i>)
Additionnalité administrative	Les mesures de compensation doivent être additionnelles aux engagements publics existants en matière de protection de l'environnement (Plan National d'Action, instauration d'un espace protégé, programme de mesures de la directive-cadre sur l'eau, trame verte et bleue, etc.). Elles peuvent être complémentaires aux actions publiques (en se situant par exemple sur le même bassin-versant ou sur un site Natura 2000), mais ne peuvent pas s'y substituer (source : <i>Approche standardisée du dimensionnement de la compensation écologique</i>)
Cible	Espèce, cortège d'espèces, habitat ou fonction visée par le projet et faisant l'objet d'unités de compensation, de restauration et de renaturation (UCRR).
Compensation écologique	Ensemble d'actions permettant de générer des gains écologiques visant à contrebalancer les dommages causés par la réalisation d'un projet qui n'ont pu être suffisamment évités ou réduits (source : INRAE).